

FLASH INFO

FINANCES COMMUNALES



Dans un contexte de diminution des dotations de l'état, le partage prend toute sa place pour une meilleure gestion de l'argent public. Aussi, nous avons signé avec notre intercommunalité, les Balcons du Dauphiné, un schéma de mutualisation qui permettra d'améliorer les services à la population et de renforcer notre expertise juridique.

Depuis 2020, la commune a mené à bien la majorité des projets prévus, sans recourir à l'emprunt ni augmenter les taux d'imposition locaux. Cette gestion prudente a permis de maintenir des finances communales saines.

Pour l'année 2025, les taux communaux de fiscalité resteront inchangés. Toutefois, conformément à la législation nationale, les bases locatives servant de calcul aux impôts locaux seront automatiquement revalorisées de 1,7 %, en lien avec l'inflation. Cette revalorisation, décidée au niveau national, peut entraîner une augmentation des montants d'impôts locaux, indépendamment des décisions prises par la commune concernant les taux d'imposition.

Une véritable stratégie budgétaire initiée depuis 2020 a permis d'augmenter nos revenus locatifs de plus de 50% soit environ 70 000 € de recettes supplémentaires par an. Désormais, la commune a 18 logements loués et 17 baux commerciaux dont le pôle médical. Ces ressources additionnelles nous rendent moins dépendantes aux dotations de l'état et augmentent nos marges de manœuvre pour investir et poursuivre nos engagements.

Le budget approuvé à l'unanimité lors du conseil municipal du 1^{er} avril 2025 va permettre de réaliser nombre de projets comme l'aménagement de la place François Charvet dans le quartier d'Arcisse, l'extension de la vidéoprotection, la rénovation énergétique de nos bâtiments, la mise à disposition de cellules commerciales supplémentaires en centre bourg, la création d'un cheminement piéton le long de la RD 19, ou encore la restauration de l'abbatiale Saint-Theudère. Saint-Chef verra également l'aboutissement du projet d'une recyclerie (reconditionnement et vente d'articles de seconde main) avec sa construction derrière les services techniques, projet désormais porté par la Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné.



Compte Administratif 2024



Fonctionnement & Investissement
À retrouver en page 2



Résultat global 2024



À retrouver en page 6



Budget 2025



À retrouver en page 8



Flash Info est imprimé sur papier recyclé issu des forêts gérées durablement avec des encres à base végétale par l'imprimerie Fouquet-Simonet - Bourgoin-Jallieu

Alexandre Drogoz
Maire de Saint-Chef

COMPTE ADMINISTRATIF 2024

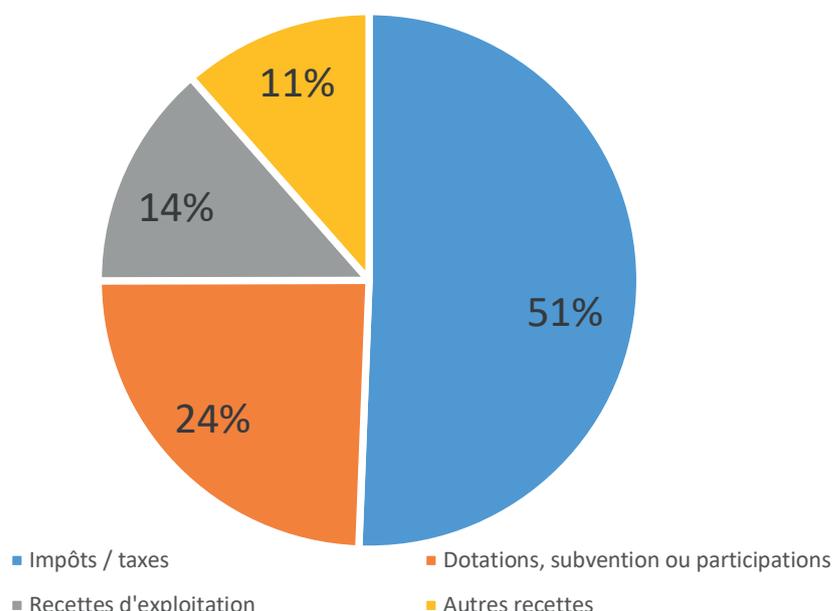
Le compte administratif retrace l'exécution budgétaire de l'année. Il comporte deux grandes sections bien distinctes, l'une en fonctionnement et l'autre en investissement.

Section de fonctionnement

La section fonctionnement comporte les dépenses et recettes courantes nécessaires au fonctionnement de la commune ainsi que les charges financières liées aux intérêts de la dette.

Les recettes réelles de fonctionnement

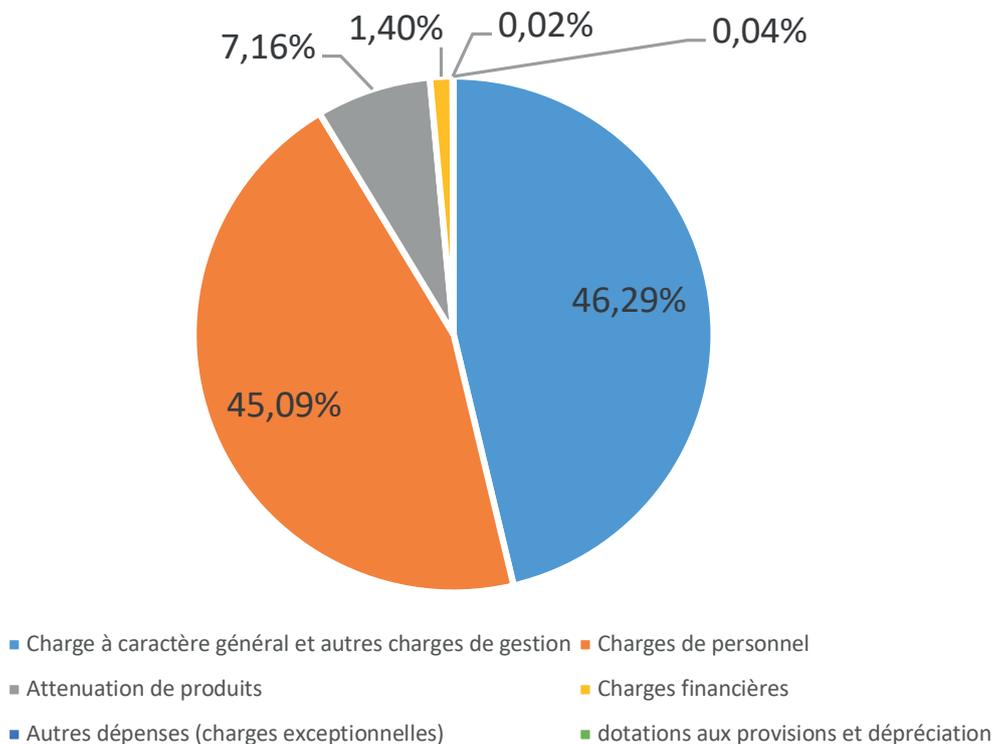
Recettes Réelles de Fonctionnement	2022	2023	2024	évolution 2024/2023	évolution 2024/2023 en %
Impôts et taxes	1 943 506 €	2 111 570 €	2 111 061 €	-509 €	0%
Dotations, subventions ou participations	907 380 €	929 326 €	1 016 512 €	87 186 €	9%
Recettes d'exploitation	420 683 €	480 820 €	567 982 €	87 161 €	18%
Autres recettes	36 977 €	45 694 €	476 014 €	430 320 €	942%
TOTAL	3 308 546 €	3 567 410 €	4 171 569 €	604 159 €	17%



Une bonne dynamique des recettes de fonctionnement, en particulier les recettes d'exploitation (+18%), est visible. La variation très importante des autres recettes est en lien avec des cessions immobilières. Les taux d'imposition de la commune n'ont pas évolué depuis 2011 et resteront inchangés en 2025.

Les dépenses réelles de fonctionnement

Dépenses Réelles de Fonctionnement	2022	2023	2024	évolution 2024/2023	évolution 2024/2023 en %
Charge à caractère général et autres charges de gestion	1 093 157 €	1 214 140 €	1 350 560 €	136 419 €	11%
Charges de personnel	1 148 401 €	1 239 670 €	1 315 522 €	75 852 €	6%
Atténuation de produits	208 981 €	208 982 €	208 982 €	0 €	0%
Charges financières	53 560 €	49 133 €	40 970 €	-8 163 €	-17%
Autres dépenses (charges exceptionnelles)	486 €	372 €	450 €	78 €	21%
Dotations aux provisions et dépréciation			1 197 €	1 197 €	
TOTAL dépenses réelles de fonctionnement	2 504 585 €	2 712 297 €	2 917 679 €	205 382 €	8%



Nous constatons que les charges de personnel sur l'exercice 2024 représentent 45.1 % avec 1 315 522 € avec une hausse de 6 % comparée à 2023 liée à l'augmentation du SMIC, l'augmentation de taux de cotisations patronales, la revalorisation du point indiciaire et l'augmentation de l'indice majoré pour certaines catégories.

Le personnel communal représente 29 équivalents temps plein dont 14 consacrés au scolaire et périscolaire.

Répartition des agents



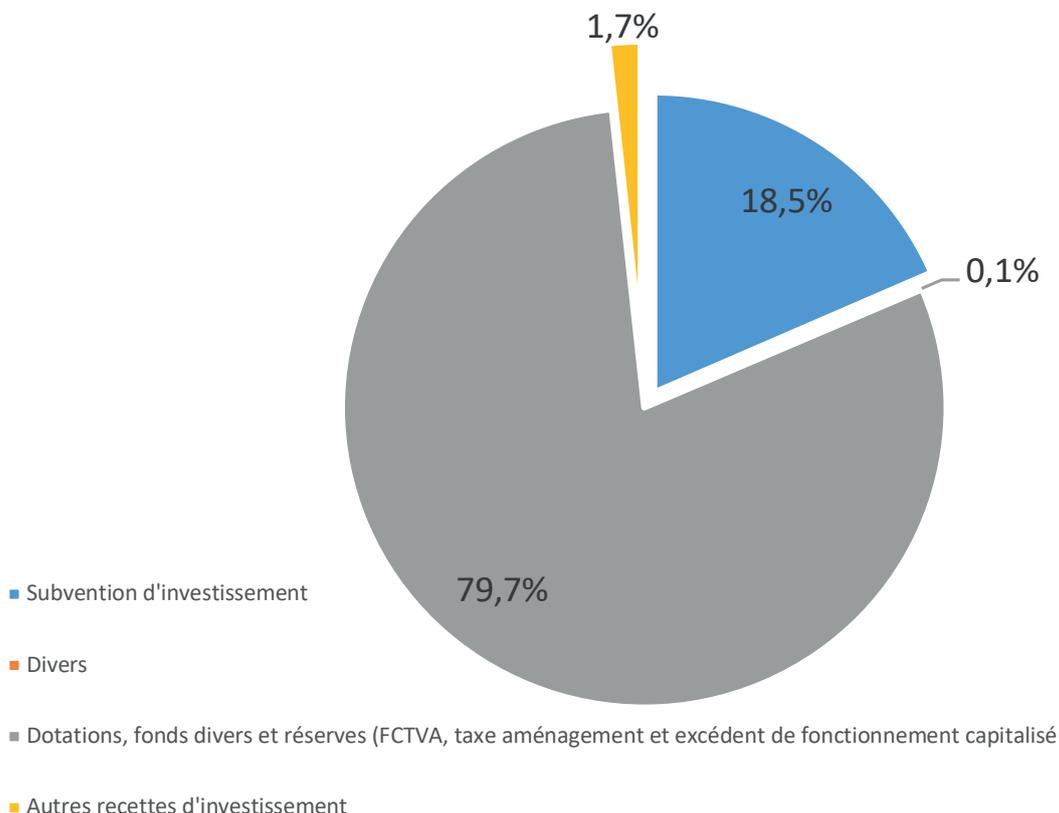
Section d'investissement

La section d'investissement comprend des recettes et des dépenses définies dans le temps en fonction des différents projets de la collectivité.

Les recettes réelles d'investissement

Recettes réelles d'investissement	2022	2023	2024	évolution 2024/2023	évolution 2024/2023 en %
Subventions d'investissement	347 370 €	608 255 €	415 211 €	-193 044 €	-32%
Divers	3 298 €	5 789 €	2 100 €	-3 689 €	-64%
Dotations, fonds divers et réserves (FCTVA, taxe aménagement et excédent de fonctionnement capitalisé)	1 352 078 €	1 584 524 €	1 793 250 €	208 726 €	13%
Autres recettes d'investissement	0 €	25 229 €	38 604 €	13 375 €	53%
TOTAL recettes réelles d'investissement	1 702 746 €	2 223 797 €	2 249 165 €	25 368 €	1%

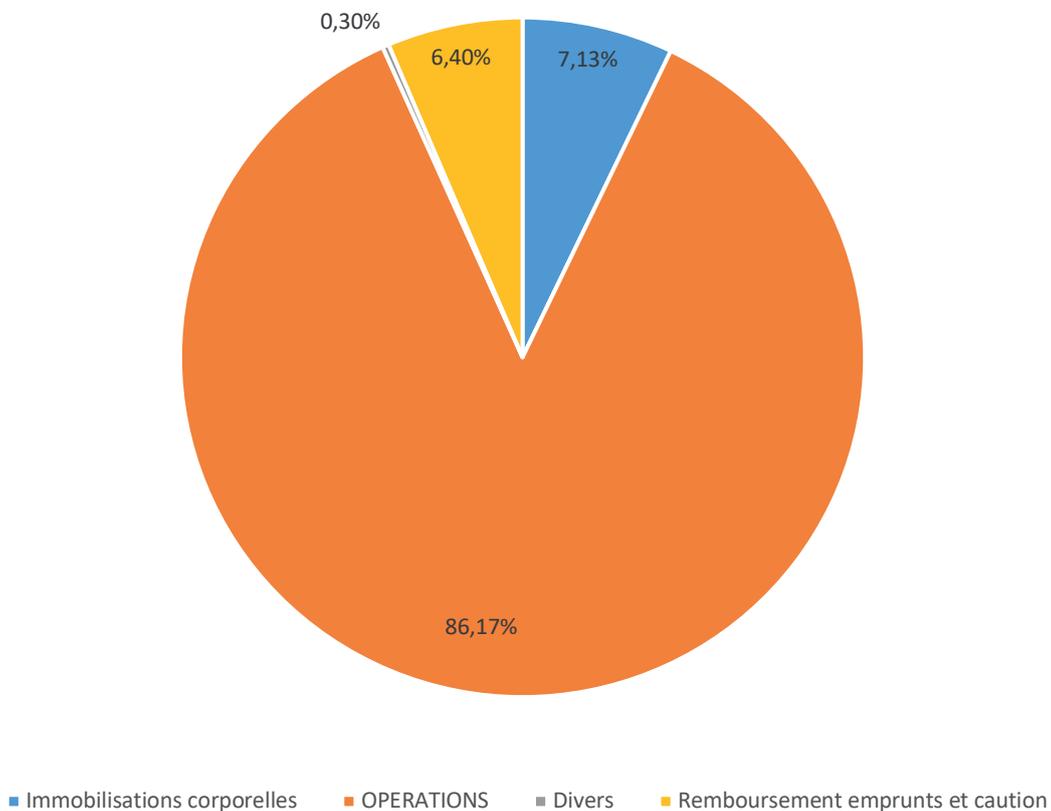
Les recettes d'investissement sont composées des subventions d'investissement, du Fond de Compensation pour la Taxe sur la Valeur Ajoutée, de l'excédent de fonctionnement, de la taxe d'aménagement, de la vente de bien, etc.



Les dépenses réelles d'investissement

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des **opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité territoriale** : il s'agit principalement d'achats de biens et de matériels durables, de la construction ou de l'aménagement de bâtiments, de travaux d'infrastructure, des travaux voirie, du remboursement en capital des emprunts, etc.

Dépenses Réelles d'Investissement	2022	2023	2024	évolution 2024/2023	évolution 2024/2023 en %
Immobilisations incorporelles	6 909 €	15 139 €	5 968 €	-9 171 €	-61%
Subventions d'équipements versées	9 320 €	30 076 €	1 075 €	-29 001 €	-96%
Immobilisations corporelles	180 738 €	560 718 €	183 290 €	-377 428 €	-67%
OPÉRATIONS	1 578 363 €	2 287 776 €	2 215 981 €	-71 796 €	-3%
Subventions d'investissement			784 €	784 €	
Remboursement emprunts et caution	150 305 €	159 531 €	164 510 €	4 979 €	3%
TOTAL dépenses réelles d'investissement	1 925 635 €	3 053 241 €	2 571 607 €	-481 634 €	-16%



Les principales dépenses d'équipement en 2024 (hors restes à réaliser)

Certaines réalisations sont financées sur plusieurs exercices



Aménagements de terrain : 66 160 € dont

- Jardins familiaux : 13 000 €
- Agrandissement plateforme entre école et salle de spectacle : 23 000 €

Aménagement terrain de sport : 80 300 € dont

- Terrain de foot – liège : 17 820 €
- Aire de jeux : 38 000 €
- Bungalow tennis : 12 474 €
- Raccordement bungalow tennis et foot : 12 000 €



Extension des services techniques : 405 876 €

Salle polyvalente : 322 000 €

Aménagement de la place des moles : 339 947 €

Aménagement intérieur du café de la mairie
et tènement : 592 000 €



Bâtiments scolaires 25 974 €

Divers bâtiments 85 400 €



Voirie et réseaux : 193 763 € dont

- Rénovation et maintenance éclairage public : 32 597 €
- Rénovation voirie : 40 630 €
- Modification réseau eau pluviale 13 928 €

Électrification rurale : 44 477 €

**Total des dépenses
mentionnées ci-après :
2 155 897 € soit 89.6 %
des dépenses
d'équipement.**

Résultat de l'exercice 2024

Résultats totaux	Dépenses	Recettes	Soldes d'exécution
Section de fonctionnement	3 677 038 €	4 256 889 €	+ 579 851 €
Section d'investissement	3 589 119 €	3 008 524 €	- 580 595 €
Total	7 266 157 €	7 265 413 €	- 744 €

Comparons Saint-Chef aux communes de la même taille

Unité €/habitant Source : document de valorisation financière et fiscale 2024 SGC LA TOUR DU PIN	Montant en €/hab pour la strate de référence			
	Saint-Chef	Département	Région	National
Produits réels de fonctionnement	896	1 303	1 150	1 183
Dotation de l'État et des autres collectivités (dont la DGF)	261	236	234	260
Charges réelles de fonctionnement	691	1 061	921	968
Capacité d'autofinancement brute	205	242	229	215
Capacité d'autofinancement nette	164	49	127	139
Dépenses d'équipements	619	479	479	429
Dette financière	318	876	788	698

Structure et évolution de la dette

Au 31 décembre 2024, l'encours de la dette s'élevait à **1 221 118 €** répartis comme suit :

Désignation et date d'obtention des emprunts	Capital restant dû au 31/12/2024 (€)	En %	Date de fin
Groupe scolaire (2007)	274 944.57	22.5%	2028
Groupe scolaire – tranche 2 (2008)	235 253.44	19.3%	2028
Financement des investissements (2013)	82 250.15	6.7%	2028
Salle de spectacle (2019)	628 669.88	51.5%	2044

NB : l'ensemble des emprunts sont à taux fixe

La capacité de désendettement représente le nombre d'années que mettrait la collectivité à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet. La capacité de désendettement de la collectivité est de 1.53 an.

Communes de 3 500 à 5 000 habitants				
Source : document de valorisation financière et fiscale 2024 – SGC La Tour-du-Pin				
	Saint-Chef	Département	Région	National
Capacité de désendettement	1.53 an	3.61 ans	3.44 ans	3.24 ans



BUDGET 2025

Les dépenses réelles de fonctionnement (hors opérations d'ordre et hors restes à réaliser) sont estimées à 3 342 033 €.

Les dépenses réelles d'investissement (hors opérations d'ordre et hors restes à réaliser) sont estimées à 2 790 167 €.

LES PRINCIPALES DÉPENSES PRÉVUES EN 2025

(certaines réalisations sont financées sur plusieurs exercices)



Travaux du pont du Ver : 240 000 €
Divers travaux réseaux eaux pluviales : 62 000 €
Divers travaux réseaux éclairage public : 42 125 €
Électrification rurale : 74 410 €



Gîte et commerce place de la mairie : 467 000 €
Commerce 84 rue de l'Abbatiale : 278 000 €
Abbatiale : 202 700 €
Etude rénovation maison rue de la Forge : 53 760 €



Aménagement de places : 115 500 €
Divers travaux de voirie 95 000 €
Travaux d'aménagements sécuritaires RD54, Michallière,
route de Versin, panneaux, passages surélevés, totem entrée de ville : 125 000 €



Acquisition de parcelles : 37 777 €
Extension du pôle médical : 250 000 €



Divers bâtiments : 126 929 €
Ilot de fraîcheur école : 40 000 €
Remplacement d'une chaudière : 20 000 €



Aménagement de terrains : 85 600 €
Aménagement terrain de sport : 95 200 €



Divers matériels et outillages techniques : 27 000 €
Alarme intrusion : 40 000 €



Remboursement du capital des emprunts : 169 206 €
Subventions façades : 15 000 €
Subvention soutien aux commerçants et artisans : 15 000 €

**TOTAL DU DÉTAIL :
2 677 000 € SOIT ENVIRON
96 % DU TOTAL
DES DÉPENSES RÉELLES
D'INVESTISSEMENT**